

Situation de l'ONERA

Selon la CFE-CGC Aérospatiale Espace Défense

Janvier 2014

Premier acteur de la recherche aéronautique et spatiale française, l'ONERA semble à la croisée des chemins, sur fond de tensions budgétaires et de compétitions franco-françaises incomprises. La CFE-CGC de l'ONERA et son syndicat de rattachement la CFE-CGC Aérospatiale Espace Défense, ont souhaité par la présente exprimer leurs interrogations et propositions pour l'avenir de l'office.

Sommaire

1 – Considérations Générales.....	1
2 – Rétablir le financement des activités de l'ONERA	2
3 – Clarifier la situation des tutelles	4
4 – Revoir le positionnement contractuel de l'ONERA.....	5
5 – Mettre fin à la concurrence franco-française	6
6 – Redynamiser le climat social au sein de l'ONERA	7
Conclusions	7

1 – Considérations Générales

La recherche aéronautique et spatiale française souffre actuellement d'une série de maux d'autant plus criants que la filière correspondante en Allemagne, pilotée par le DLR, semble au contraire dans une dynamique gagnante.

L'ONERA est un cas particulièrement marquant de ce type de problématique :

- l'office dépend de plusieurs ministères pour ses financements tout en étant sous la seule tutelle de celui de la Défense,
- Il cherche des marchés pour compenser la baisse des crédits institutionnels non sans succès, mais au prix d'un brouillage de son image,
- Il ne parvient pas à s'imposer comme leader parmi plusieurs acteurs français, cependant que l'Etat par manque de coordination de ces acteurs, laisse des ressources inutilement se disperser.

Il importe donc de remettre l'ONERA au devant de la scène :

- tant que la Grande-Bretagne n'est pas en mesure de le concurrencer en Europe,
- tant que l'écart entre ONERA et DLR peut être encore contrôlé.

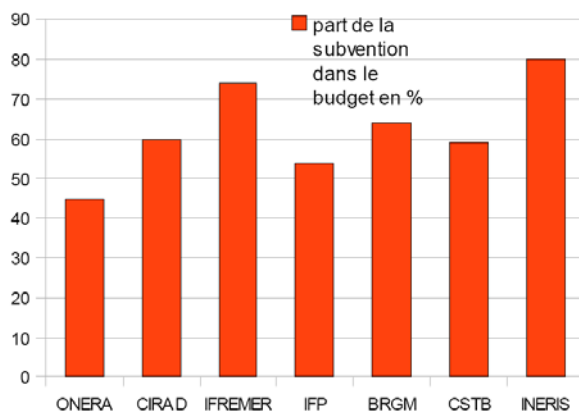
Faute de quoi le leadership en Europe sera définitivement abandonné par la France.

2 – Rétablir le financement des activités de l'ONERA

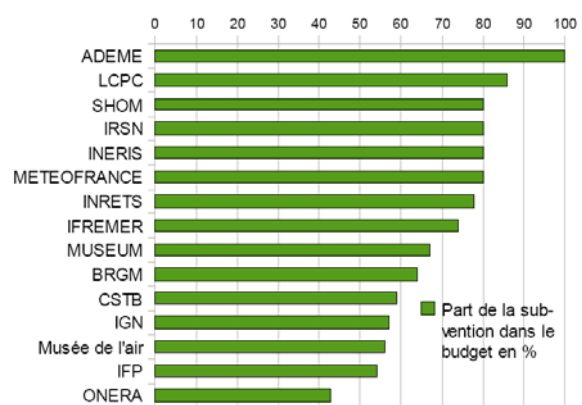
La baisse de la subvention globale de l'Etat menace la préparation du futur (activités à bas niveau de TRL¹).

Face à l'évolution baissière de la subvention de l'ONERA en euros constants, l'ONERA s'est organisé depuis plusieurs années pour diversifier ses sources de financements. Ceci s'est logiquement traduit par une augmentation croissante du volume de contrats. L'office a dû consentir de gros efforts pour réduire ses frais de fonctionnement. La part de subvention s'est réduite au niveau critique de 43% (contre 67% pour son homologue allemand, le DLR).

Une étude statistique² montre que l'ONERA, opérateur de l'Etat, est le seul établissement, que ce soit parmi les autres EPICs de recherche ou parmi les autres institutions relevant du Ministère des Transports, à être subventionné à moins de 50% de son budget (Figure 1). L'ONERA est aussi l'établissement de recherche à recevoir la plus petite subvention par personne.



a) EPICs de recherche



b) Institutions relevant du Ministère de Transports et du Développement Durable (MEDADD)

Figure 1 – Part de subvention dans le budget de certains organismes de recherche

Par ailleurs contrairement aux engagements pris lors de la rédaction du Projet de Contrat d'Objectifs et de Moyens 2009-2013, le niveau de subvention est garanti en euros constants et non en euros courants. Compte-tenu de l'inflation 2012, la subvention globale a baissé de 2,5% en niveau.

Les contrats civils sont soumis à des règles d'abondement et il faut puiser sur la seule subvention Défense/DGA pour compléter le financement de ces activités. Cette politique

¹ *Technology Readiness Level*: norme de mesure de la maturité d'une technologie, entre recherche fondamentale et industrialisation.

² Evolutions et niveau de la Subvention pour Charges de Service Public de l'ONERA. Comparaison avec d'autres institutions similaires. *Etude ONERA présentée au Conseil d'Administration de l'ONERA du 9 février 2012.*

d'abondement contractuel ne favorise pas la Préparation du Futur. Si le résultat net comptable de l'ONERA est positif, il ne constitue pas un critère suffisant garantissant la bonne marche d'un Etablissement Public de Recherche.

Alors que la France réduit son budget de recherche aéronautique, nos collègues allemands et désormais anglais investissent dans la recherche aérospatiale, notamment sur l'avion du futur. Le gouvernement anglais maintient ses investissements aux côtés des Allemands pour la soufflerie ETW basée en Allemagne, alors que le gouvernement français s'est retiré du consortium. Le DLR s'est équipé d'un Airbus A320 à titre expérimental et cible prochainement un Falcon, à l'appui duquel va se construire un lien avec Dassault. Pendant ce temps, l'ONERA réduit drastiquement les dotations pour participations aux congrès et colloques ...

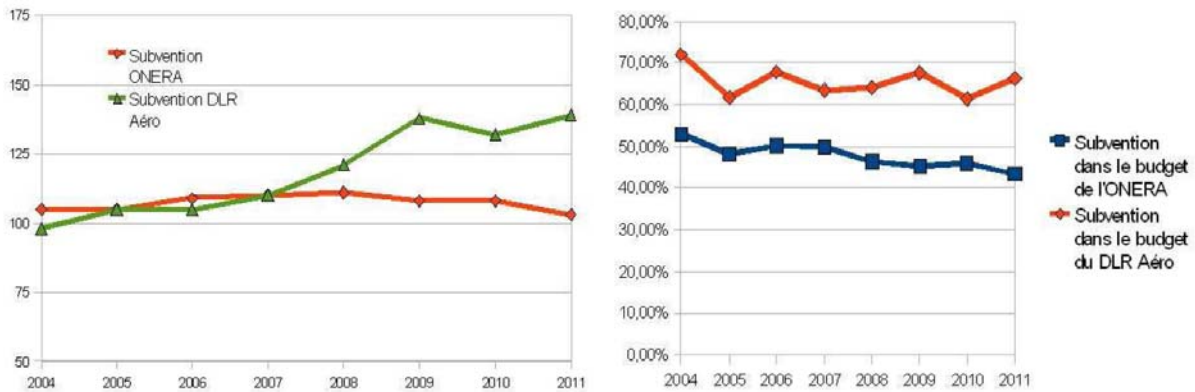


Figure 2 – Subventions comparées entre DLR et l'ONERA

A la baisse de la subvention sur les activités de défense (sous le contrôle du ministère de la Défense et de la DGA, voir figure 3) vient s'ajouter la suppression de la subvention de la DGAC (3,5 millions d'euros) qui se traduit par une perte de 50% des contrats, soit près de 10 M€ Les crédits DGAC sont fléchés uniquement vers l'industrie. Comment alors financer pour la partie civile la recherche aéronautique à bas TRL ? Il faut souligner que le travail de préparation du futur ne peut pas reposer sur les seuls industriels, qui mènent leurs travaux de recherche à plus haut niveau de TRL. La feuille de route du CORAC ne propose d'ailleurs pas suffisamment d'étude amont.

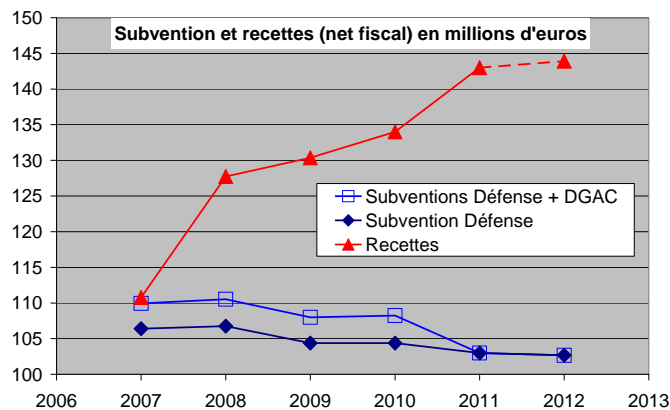


Figure 3 – Evolutions des subventions et recettes (net fiscal) de l'ONERA

Pris en tenaille, l'ONERA n'a plus les moyens de finaliser ses plans de progrès internes tels que l'opération de rationalisation des sites franciliens, ou des investissements pour renouveler ses moyens majeurs. En parallèle le prix des essais en soufflerie facturés aux industriels ne tient pas compte du coût d'entretien inhérent à ces grands équipements (l'ONERA dispose du plus grand parc de souffleries d'Europe).

La recherche en France pour l'aéronautique civile et l'espace est maintenant très largement pilotée par l'industriel, grâce à un lobbying puissant efficace auprès de la DGAC ou du CNES et servi par la conjoncture. L'argent public est essentiellement fléché sur des programmes de démonstration initiés par les industriels. Il ne s'agit pas ici de mettre en opposition industrie et organismes de recherche, mais de pointer sur un mode de pilotage de la recherche en France qui se fait au détriment du développement de compétences sur le long terme autour de recherches de base qui devraient être menées dans les organismes de R&T.

Pour 2014 enfin, les prévisions budgétaires pour l'ONERA font état de 2 M€ de réduction de subvention pérenne, et de 10 M€ de reprises sur réserves. Ces 12 M€ de baisse s'ajoutent à 11 M€ de baisse constatés depuis 2009.

La CFE-CGC AED demande un redressement du niveau de subvention et le respect des engagements pris, dont une subvention garantie en euros courants, en retour des efforts et des substantielles économies réalisées par l'ONERA de ces dernières années.

3 – Clarifier la situation des tutelles

Si le ministère de la défense tient son rôle auprès de l'ONERA, la DGAC ne participe plus physiquement aux réunions du conseil d'administration, alors qu'elle doit y représenter le ministère des transports. Ce phénomène, couplé aux baisses de subventions dans le civil, pousse l'office à se replier vers les activités de défense. Au bout du compte, l'ONERA est en train de perdre de vue sa mission de base pour le secteur civil.

Cette situation de défiance d'un organisme de l'Etat vis-à-vis d'un autre est indigne de la France, surtout face aux enjeux stratégiques en matière de politique aérospatiale. L'ONERA ne peut pas continuer à fonctionner sous une gouvernance étatique divisée. Il faut impérativement que le dialogue soit renoué.

Du fait de ses activités duales, civiles et militaires, le pilotage de l'ONERA relève implicitement d'une démarche interministérielle (ministères de la Défense, de la Recherche, des Transports, de l'Ecologie), mais statutairement la Tutelle de l'ONERA est le ministère de la Défense. Cette activité duale est un atout pour l'ONERA car la recherche civile irrigue la recherche défense et réciproquement. De plus l'ONERA bénéficie de la taille critique nécessaire pour mener des travaux de recherche d'envergure. Mais une clarification s'impose car de plus en plus de programmes de recherche civils auxquels participe l'ONERA doivent être abondés par une subvention qui légalement ne doit être affectée qu'à des activités défense.

La CFE-CGC AED demande donc à la Direction la mise en place d'une table ronde autour de laquelle les partenaires sociaux, l'ONERA en tant que tel, et l'ensemble des tutelles, mettront à plat la problématique de la place de l'ONERA dans la recherche aérospatiale en France. Devraient y figurer *a minima* la DGAC, la DGA, les ministères cités ci-dessus, et Airbus et Safran comme clients majeurs des activités civiles de l'office. **En particulier, la question doit être posée d'un possible rattachement de l'ONERA au ministère de la recherche.**

4 – Revoir le positionnement contractuel de l'ONERA

Pour affirmer son rôle dans la préparation de l'avenir, l'ONERA ne peut se contenter d'attentisme ou d'absence apparente de réaction.

Dans le cas de la recherche aérospatiale, des outils stratégiques doivent être mis en place pour que la part pilotée au sein de l'ONERA par les industriels permette de mieux préparer l'avenir et d'orienter l'industrie. A cet égard, un des enjeux essentiels est de **donner à l'ONERA le rôle de co-traitant et non de sous-traitant** : on le voit dans plusieurs contrats récents, pour lesquels le rôle de sous-traitant déséquilibre complètement le partage de la propriété industrielle (l'ONERA n'a plus du tout voix au chapitre, que ce soit vis-à-vis de l'industriel ou du financeur).

Par ailleurs la posture de sous-traitant ne permet pas à un organisme pluridisciplinaire comme l'ONERA de capitaliser des connaissances sur un contrat DGA ou de bénéficier par exemple d'un retour d'expérience sur les essais et travaux menés par des industriels avec son appui.

La CFE-CGC AED demande que soit accordé à l'ONERA un meilleur positionnement en matière de propriété industrielle, dans l'intérêt de chacun.

Par ailleurs le transfert vers la subvention d'une partie des contrats provenant d'organismes étatiques (DGA, DGAC, CNES,...) permettrait de simplifier les procédures administratives et de dégager du temps pour les chercheurs de l'ONERA qui consacrent une part très importante de leur temps de travail à des activités commerciales.

Par ailleurs, le PCOM 2009-2013 n'a pas été signé. **L'ONERA doit afficher une stratégie qui s'appuie sur des objectifs compatibles avec ceux d'autres organismes** comme le CORAC, les documents d'orientation en R&T défense et civile, mais aussi pour une part importante sur des axes stratégiques proposés par l'ONERA. Puis en fonction de cette stratégie, évaluer les besoins financiers nécessaires (cf. politique aérospatiale britannique) et réajuster les objectifs en fonction des ressources réelles.

La politique du gouvernement vis-à-vis de l'ONERA, premier acteur de la recherche et technologie en aéronautique en France, doit être redynamisée. Sinon d'ici une décennie, la France sera supplantée en matière de recherche par des pays comme la Chine ou le Brésil.

5 – Mettre fin à la concurrence franco-française

Non seulement la recherche aérospatiale française mérite d'être fédérée et rationalisée, mais **l'ONERA en étant un acteur historique majeur, ne saurait être écarté d'une telle rationalisation.** Ceci commence par la mise en place des moyens nécessaires à la tenue par l'ONERA de son niveau de performance à l'échelle continentale, et à la prospérité de ses liens avec les laboratoires du monde académique.

A contrario, la CFE-CGC AED observe:

- La construction d'une soufflerie (à SupAéro ISAE), concurrente des souffleries de l'ONERA à moindre coût pour les industriels (frais de personnels non facturés).
- Le financement d'équipements et de souffleries redondants avec ceux de l'ONERA dans certains laboratoires type CNRS.
- La création d'un Institut de Recherche Technologique (IRT) Aéronautique-Espace-Systèmes Embarqués, exigeant des crédits de l'ordre de 300 M€ sur 7 ans, sans la participation fondatrice de l'ONERA.
- Une absence de coordination entre les acteurs tutélaires (voir § 3), les collectivités locales, l'industrie.

L'ONERA œuvrera pour créer des synergies avec ses différents et nouveaux partenaires. Mais l'ONERA subit d'avantage son destin, qu'elle ne le maîtrise faute d'une gouvernance organisée au niveau national et d'une défense affirmée de son positionnement par les Tutelles.

Sauf à se positionner pour un désengagement complet de la R&T aérospatiale, l'Etat se doit de remettre de l'ordre dans ce qui apparaît comme un foisonnement de projets non coordonnés. **Encore faut-il qu'en parallèle à ses succès dans la quête de marchés de diversification, l'ONERA affiche dans ce contexte une stratégie offensive claire pour rester maître en ses domaines.**

Or le manque de coordination des services de l'Etat contribue à l'opacité de la stratégie de l'ONERA. Outre la nécessité de coordonner la recherche, **l'Etat actionnaire des grands groupes aéronautiques** a la possibilité d'intervenir auprès d'eux pour défendre le positionnement de l'office. **La CFE-CGC AED en appelle à son intervention pour rappeler aux décideurs français l'intérêt économique et politique de travailler avec l'ONERA.**

De plus, une rationalisation de la recherche aérospatiale française contribuera à **donner à ses acteurs la visibilité nécessaire à leur action au niveau européen.** Cet effort de rationalisation de la recherche, l'Allemagne l'a engagé depuis 1995 au travers du programme de recherche aéronautique LuFo qui fédère la recherche sous la responsabilité du Conseil de Recherche Aéronautique du ministère fédéral de l'économie et de la technologie. Le budget alloué au programme est partagé par les différents partenaires nationaux et régionaux, le DLR, (l'équivalent allemand de l'ONERA et du CNES à la fois) bénéficiant d'un positionnement fort dans l'orchestration générale.

Face à cette trop grande segmentation de l'activité de R&T aéronautique française, les fonds publics se dispersent sans grande cohérence, avec redondance et donc gaspillage, alors que le contexte économique se durcit. La CFE-CGC AED propose la création un organisme fédérant les différents partenaires de la R&T existant (Ministères, DGA, ONERA, CORAC, Laboratoires de recherches, Pôles de compétitivité,...) afin d'établir une feuille de route incluant suffisamment d'étude d'amont pour préparer le futur et répartir les budgets adéquats. L'ONERA, de par sa vocation nationale et sa mission, devrait pouvoir bénéficier d'un positionnement fort au sein de cette instance.

6 – Redynamiser le climat social au sein de l'ONERA

Son personnel ne comprenant pas sa stratégie et ne ressentant pas sa volonté de s'imposer parmi les acteurs français de son domaine, l'ONERA est de plus en plus victime d'un manque d'attrait qui se fait ressentir dans son recrutement.

Les difficultés croissantes auxquelles les chercheurs sont soumis dans l'exercice de leurs activités (déplacements contraints, actions commerciales pressante sur des personnels mal préparés) mettent l'ONERA en position difficile dans la concurrence à l'embauche, tant vis-à-vis d'organisme de recherche privés (avionneurs) que d'autres instituts (ISAé).

L'absence d'intéressement aux résultats, le plafonnement de certaines primes, l'absence de télétravail et l'impossibilité de monétiser le C.E.T. renforcent ce sentiment de politique sociale démodée peut-être, distancée à coup sûr. Seuls les jeunes embauchés peuvent tirer leur épingle du jeu vis-à-vis de la concurrence, sur le plan salarial.

Enfin, six mois d'attente pour la nomination d'une nouvelle équipe dirigeante constituent à l'égard du personnel un message particulièrement désastreux, paralysant pour l'ONERA. Ce d'autant plus que l'attente laisse libre cours à des excès de lobbying.

Pour la CFE-CGC AED, il est primordial de mettre en place une équipe dirigeante avec un mandat clair et une légitimité neuve. Elle aura pour charge d'assurer le futur de l'ONERA et d'y mettre en place une politique sociale dynamique, qui n'ait pas à rougir de celle pratiquée par ses homologues et / ou concurrents. Ceci suppose en particulier une reconnaissance appuyée du mérite et des actions qui mettent l'office en valeur, une publicité sur ses activités, et l'affichage d'une stratégie volontariste.

Conclusions

Ainsi que nous l'avons évoqué dans ce document, la CFE-CGC AED juge que la situation de l'ONERA doit être traitée sans tarder pour éviter une irrémédiable dérive de cet office et la perte de son rang à l'échelle européenne.

L'Etat est le premier des intervenants responsables de la destinée de l'ONERA. En clarifiant les tutelles de l'office, en lui garantissant ses ressources financières, en protégeant son accès équitable au résultat de ses travaux, et enfin en coordonnant et promouvant à l'échelle nationale la recherche aérospatiale, l'Etat peut ménager pour l'ONERA une place à la mesure de ses savoir-faire.

Le personnel de l'ONERA est en attente d'une nouvelle Direction Générale, laquelle devra enclencher vis-à-vis de ses interlocuteurs externes comme de son personnel, **un véritable projet.**

En contrepartie de succès commerciaux et techniques significatifs, preuves d'une réelle capacité à se diversifier, **l'ONERA voit son image se brouiller**, ce qui ne peut que gêner sa participation à la rationalisation de la recherche aérospatiale française.

Par ailleurs, la restriction de ses financements interdit à l'ONERA de mener de front ses projets de restructuration et ses actions de modernisation. Elle conduit ses personnels à passer trop de temps dans des tâches d'ordre économique plutôt qu'à des activités de recherche proprement dites.

Dans l'exercice de ses responsabilités de gestionnaire, de visionnaire, de garant du patrimoine technologique français, l'Etat doit impulser un repositionnement de la recherche aérospatiale intégrant l'ONERA à la juste place qui est la sienne.

Dans son rôle de préparation de l'avenir de l'ONERA, la nouvelle Direction Générale se doit d'être le porte-drapeau d'un esprit offensif sans équivoque et compréhensible par tous.